

## **Restauration des berges et littoraux dans le cadre légal québécois**

**Dimanche 7 juin de 8h30 à 17h00, Université Laval**

**Cette formation de 4 présentations se donnera en français**

**Organisateur:** Lucie Labbé, President CLRA Quebec Chapter

**Le cadre légal applicable aux travaux en milieux humides et hydriques** - par Prunelle Thibault-Bédard, Avocate, Centre québécois du droit de l'environnement

**Résumé :** Cette formation présentera dans un langage clair et vulgarisé le régime de conservation des milieux humides et hydriques mis en place par le Projet de loi no 132, qui a modifié quatre lois environnementales, ainsi que le Règlement sur la compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques. Les nouveaux règlements d'application de la Loi sur la qualité de l'environnement seront également abordés (publication prévue pour l'hiver 2020). L'objectif de la formation est de donner aux participants une compréhension générale du cadre légal applicable aux travaux en milieux humides et hydriques.

**Réhabilitation de berges en milieux lacustre et fluvial** - par Nicolas Roy, Terraformex

**Résumé :** La formation sera divisée en 4 thèmes principaux (1) Études préalables (2) principales techniques (3) enjeux et (4) des exemples de cas. Le formateur présentera d'abord les types de milieux rencontrés, notamment en ce qui concerne la géomorphologie du site, les substrats et leur sensibilité à l'érosion, les processus d'érosion en jeu et leur mode d'analyse. Ensuite, il portera l'attention des participants sur différentes techniques rencontrées en stabilisation et réhabilitation de berge. Troisièmement, il abordera des enjeux à tenir en compte lors de la préparation des projets. Enfin, quelques exemples de cas seront présentés.

**Restauration d'habitats aquatiques** - par Lucie Labbé, AECOM

**Résumé :** Grâce à divers exemples de projets d'aménagement, madame Labbé guidera les participants à travers les différentes étapes de restauration de milieux aquatiques (habitat du poisson, création de nouveaux milieux humides, aménagement de bassins de rétention). Les principales étapes traitées lors de cette formation comprennent, entre autres, 1) l'identification des objectifs visés par le projet de restauration, 2) l'analyse du site à restaurer pour définir les conditions climatiques et de sol, la topographie/bathymétrie ainsi que la profondeur de la nappe phréatique et les variations de niveau d'eau du site, 3) le choix des espèces herbacées, arbustives et arborescentes à implanter et finalement 4) les stratégies et les techniques de revégétalisation pour atteindre les objectifs visés.

**L'évaluation environnementale des projets de protection des littoraux contre l'érosion et la submersion dans le Saint-Laurent marin : stratégies, enjeux et exemples de cas** - par Mario Heppell, Stantec

**Résumé :** Dans le cadre de cette formation, M. Heppell abordera d'abord les principales caractéristiques des problématiques d'érosion et de submersion en milieu marin, dont la dynamique apparaît souvent nettement plus puissante que dans les secteurs d'eau douce. Il expliquera alors dans quelles circonstances, l'érosion côtière constitue réellement un problème puisqu'en réalité, celle-ci répond aussi souvent à un besoin des systèmes sédimentaires que l'on ne doit pas tenter de bloquer. Ensuite, il traitera des enjeux liés à la manifestation de l'érosion comme telle et, ceux liés à

la volonté de se protéger contre celle-ci. Une fois ces enjeux précisés, les principales stratégies d'adaptation du littoral pour répondre aux besoins humains, et aussi écologiques, de protection seront examinés à travers différents cas du Saint-Laurent maritime. Plusieurs aspects liés à l'évaluation des impacts sur l'environnement des projets d'adaptation et aux procédures d'autorisation environnementale seront aussi traités. Enfin, on y abordera également les programmes de compensation des dommages induits aux habitats aquatiques qui peuvent être requis, soit de manière intégrée aux projets ou en complément de ceux-ci. Ces programmes en sont souvent de restauration des sites côtiers dégradés.

**Nombre de participants (Min/Max):** 20 / 60

**Prix:** \$ 125 CAN (inclus deux pauses-café et exclus le lunch)